



Electro -Cardiogramme). Flop pour la vaccination de la grippe à l'escale. Cet hiver, la vaccination pour la grippe sera disponible au service médical.

**Vécu au travail (tableau document)** : sur 100 salariés. Ceux qui sont dans le rouge sont vus par le Dr Varenne, systématiquement, voire, même dirigés vers le Dr Payen si besoin.

**A noter** : ne pas refaire de COPSOQ avant 2 ans minimum, ça n'aurait aucun sens. Outils pointus concernant les RPS. Pour Nice, difficultés pour les salariés qui ne peuvent pas rentrer dans le plan/ aux salariés de la piste. La visite de reprise pour un AT doit se faire dans les 8 jours, si 30 jours d'arrêt. Sinon, à 60 jours lors d'un arrêt de travail pour maladie et après un retour de congé maternité

**MRS** : passage à cible avion en octobre 2024, chantier difficile comme toute transformation.

**Divers** : le badge rouge peut servir d'une CNI en interne car difficile à obtenir.

*Commentaires et interventions des commissaires* : Concernant les vaccinations, les infirmières sont vigilantes sur le sujet. Les évolutions concernant la Santé et les nouvelles directives sont inquiétantes mais nous notons, qu'AF va au-delà des prescriptions. Avec le départ de Pierre Hertert, il faudra sans doute re définir les tâches et fonctions du Dr Fassanaro qui aura à gérer le plus gros périmètre du CC. Lors d'un circuit départ, le salarié doit faire apposer un tampon par le service médical, pour quoi ? Quand il y a un départ, le dossier est archivé, le salarié peut demander à voir son dossier et faire des copies. Pour Orly, le service est débordé mais aucun problème pour faire des copies.

### **Examen sur le projet de réorganisation de l'activité du HUB de l'escale de LYS présenté par N. Cottin chef d'escale**

Contexte rappelé par le chef d'escale avec explication des pertes importantes du chiffre d'affaires et d'adaptation des lignes, fermetures des lignes non rentables.

Constat : - 29M€ à fin 2024. Objectif : passer de 3 à 4 plages de HUB et de 9 vols à 6 vols /plage, avions : EMB 170. A noter : 120 vols hebdo hors périodes scolaires en 2025.

A fin Déc 2025, un sur effectif identifié = 15 ETP, qui passera à 26 si retour au T2. Ce sur effectif ne remet pas en cause les métiers actuels, pas d'impact également sur les escales BOD, NTE et TLS. Rappel des mesures de l'Accord GEEP.

Analyse des impacts : Activités passage et Trafic ainsi que l'encadrement.

Analyse des risques : On s'intéresse à 12 facteurs de risque.

Résultats de l'EDS :

SDV= baisse de vigilance avec perte de compétence et de vigilance suite baisse d'activité.

Menaces SST= perte de repères professionnels et perte de sens au travail.

Pas de menace sur l'environnement identifiées.

Questions/réponses :

Quel impact pour les escales en bout de ligne ? Pas d'impact significatif au niveau des escales.

**A noter** : 8 vols en simultané maxi iso 11 actuellement. EMB 170 étant plus petit, le coût au siège est plus élevé mais le coût à l'heure de vol est à 2%. Il y a beaucoup trop d'offres, donc, on baisse le nombre de vols afin d'améliorer le remplissage et le chiffre d'affaires. Effet également sur les coûts d'escale. AF renforce la desserte TLS, NTE et BOD avec l'escale de LYS. Le fait de passer à 6 vols pourrait permettre de changer de lieu ENR au Terminal 1, mieux adapter pour nos clients et pour les salariés.

**Pas de conséquence sur les changements de métiers.** Entre 7 et 9 M€ de gain au global suite restructuration. Demande de mise en place d'un EPS local ? Quid des RPS ? Le 20 juin, point d'étape concernant le réaménagement des locaux.

Un élu demande un REX économique ? OK pour la Direction.

Commentaires et interventions des commissaires Quid du sureffectif ? La Direction nous répond que des mobilités sont en cours, 2 viennent de réussir la sélection PNC, des retraites sont à venir, mobilités possibles vers d'autres escales du périmètre, ex. Nice.

Une alerte est faite par un commissaire concernant les managers et l'accompagnement qui ne seraient pas au fait. La Direction confirme que les managers sont accompagnés pour les RPS, et qu'il y a le Dr Payen également.

Que se passera t'il si le sureffectif n'est pas résorbé. N. Cottin nous répond qu'il n'y aura pas de départ forcé à ce stade. Réduction de la MOE, reprise de l'Acco UM en période scolaire qui actuellement est fait par un prestataire. Pourquoi ne pas envisager du TPA pour permettre aux salariés de garder leur emploi dans leur bassin d'emploi tout en ayant une compensation financière ? La Direction nous dit étudier la possibilité du temps partiel mais ne répond pas précisément pour le TPA. Attention au futur chantier grille et aux pertes de sujétions ? Les salariés ne doivent pas être perdant. Attention de ne pas vider l'escale comme précédemment sur d'autres escales. Nous notons que ce projet ne nécessite pas de changement d'orga ni de métiers. (Ex. TCC). Nous rappelons à la Direction que pour tous déménagements de locaux, une visite CSSCT doit être réalisée avant que les salariés intègrent les nouveaux locaux, et après installation. Si travaux, visite à la fin des travaux, avant que les salariés y soient. Ce n'est pas le

*première fois que nous rappelons les obligations légales de l'employeur. En cas de non-respect, le CSSCT saisira l'inspection du travail.*

### **Information du président**

Problème du cheminement piéton de BIA/ Tout est rentré dans l'ordre, tansaguides en place, cheminement sécurisé.

Mesures estivales : Com prévue reprenant les mesures d'ici la semaine prochaine.

S'assurer du bon fonctionnement du brumisateuse en piste pour Orly.

Port de l'uniforme : les commissaires demandent de la souplesse quant au port de l'uniforme ? Autoriser les tee-shirts (marine, blanc, bleu ciel) car le nouveau chemisier n'est pas adapté, pas de bas, pas de cravate etc. Pour le moment, tee-shirt interdit, un REX sera fait sur le port du chemisier. Un commissaire revient sur sa demande concernant une distribution de lunettes de soleil pour nos collègues en piste ? A regarder pour toutes les escales. Apparemment, en place à MRS mais dispositif encadré. La Direction va regarder la faisabilité.

Déplacements et remboursements frais des élus et commissaires, mais aussi, prise en compte du temps de déplacement et de la journée. La Direction a déjà été sollicitée sur le sujet mainte fois, elle nous doit une réponse.

**A noter** : Mme Etourneau nous quitte au 01/09/2025, elle devient RH de la Zone Afrique, Liban, nouvelle Calédonie. Elle Remplacera Marie-Pierre Arzoumanian qui remplacera Pierre Causse.

Prochaine CSSCT conjointe avec la CEEF le 16/07.